

Monoxyde de carbone : attention aux intoxications

SANTÉ Par Paolo Garoscio le 28/7/17 à 09h20 - mis à jour le 19/9/17 à 02h02

La saison estivale est la saison des barbecues et autres activités ludiques. Mais attention : le monoxyde de carbone est toujours aux aguets. Que ce soit l'hiver comme l'été il risque de vous intoxiquer et vous ne vous en rendez pas compte : c'est tout le danger de ce gaz qui tue des centaines de personnes chaque année.



Le monoxyde de carbone peut frapper à tout moment - © Shutterstock

Le monoxyde de carbone : un tueur silencieux, incolore et inodore

Le [monoxyde de carbone](#) est issu de la combustion de gaz ou de bois lorsque celle-ci n'est pas complète. **Il risque donc de se former dans un logement chauffé au gaz, dans une pièce où il y a un barbecue, lors de l'utilisation d'un chauffage d'appoint, lors de l'utilisation d'un groupe électrogène...** en somme, été comme hiver, le risque existe. Le danger du monoxyde de carbone est lié à ses caractéristiques : contrairement à une fuite de gaz, par exemple, qu'on peut détecter par l'odeur caractéristique, le monoxyde de carbone est inodore. Il est également incolore. **Lorsqu'il est présent dans la pièce, il est donc impossible à détecter par l'un de nos 5 sens.** Malheureusement, en cas d'exposition prolongée, il est mortel et des intoxications sont à déplorer chaque année.

Un cri d'alarme : une initiative pour avertir sur les dangers

L'entreprise Sprue a lancé une campagne internationale pour présenter les risques du monoxyde de carbone : [un cri d'alarme](#). **Il s'agit d'alerter sur les risques de ce gaz mortel qui tue 100 personnes par an en France et en intoxique plus de 4 000 selon les données de l'Inserm.** Le risque est accru lors des vacances car certains logements peuvent présenter des installations à risque sans que les locataires, temporaires, ne soient au courant, les propriétaires eux-mêmes n'étant fort probablement pas au courant. Seule manière de se protéger contre le monoxyde de carbone : les détecteurs. Plusieurs modèles existent et, à l'instar des détecteurs de fumée, ils fonctionnent sur pile. **Ils peuvent donc être transportés en voyage ou placés à proximité des appareils à risque** comme des barbecues et des générateurs lorsqu'ils sont utilisés dans une pièce fermée comme un garage. À lire aussi [Stop à la pollution de notre intérieur !](#)